

L'aménagement d'une petite bibliothèque rurale

Le projet d'une bibliothèque en milieu rural ou, si l'on préfère, d'une « petite » bibliothèque relève, peut-être plus encore que pour une bibliothèque en milieu urbain, d'un choix politique fort qui va conditionner l'existence, puis le fonctionnement de la bibliothèque.

Didier Guilbaud

Directeur départemental
des bibliothèques et de la lecture
de Touraine
dguilbaud@cg37.fr

Il est vrai, à cet égard, que la situation est sensiblement différente aujourd'hui qu'elle pouvait l'être il y a une bonne dizaine d'années. Néanmoins, malgré des évolutions certaines, de nombreux départements français sont encore dans une situation qui relève plus de l'improvisation que du professionnalisme en matière d'aménagement de bibliothèque. Cependant, on constate, à la lecture des bulletins des bibliothèques départementales, un effort très net pour passer de la situation de « placard », parfois appelé dépôt-mairie, à une situation plus envieuse d'un local que l'on peut considérer, à juste titre, comme une bibliothèque.

Des aménageurs du territoire

Aux décideurs, c'est-à-dire essentiellement aux maires des petites communes, mais aussi à tous les acteurs de la vie locale qui s'investissent dans un projet de bibliothèque, il convient de rappeler au préalable que cet établissement est un lieu équipé de mobilier prêt à accueillir des « collections », généralement de livres, et dont l'animation

est confiée à des personnes qui ont suivi une formation à la gestion de petites bibliothèques.

Nous traiterons plus particulièrement ici des aspects relevant de l'organisation interne et de l'aménagement mobilier de la bibliothèque. Mais il est fondamental de souligner que la survie de la bibliothèque dépend fortement de l'animation qui y est faite, de la présence d'animateurs, de leur activité, ainsi que de la qualité du fonds de documents. En milieu rural, suivant une tradition qui date de l'origine des bibliothèques centrales de prêt – voire d'avant –, et qui a été maintenue dans les pratiques des bibliothèques départementales de prêt (BDP), la gestion de la bibliothèque, ou du moins son animation, est confiée à des « bibliothécaires volontaires » – suivant l'appellation proposée par le Conseil supérieur des bibliothèques –, ou à des dépositaires – terme encore largement en vigueur –, qui assurent des missions de service public au profit de la commune.

Ces bibliothécaires volontaires sont souvent soutenus par la bibliothèque départementale. Depuis quelques années, surtout depuis la décentralisation, la création d'une bibliothèque rurale fait (générale-

ment) l'objet de toute l'attention de la BDP, transformant ainsi les conservateurs des bibliothèques en aménageurs du territoire. Ils assurent un rôle de conseil auprès de ceux qui sont porteurs du projet, quel qu'il soit. Il s'agit, en effet, de donner aux utilisateurs en milieu rural, et en fonction de la population, la possibilité d'accéder à des fonds suffisamment importants, et surtout suffisamment renouvelés¹.

Un lieu d'animation

On remarque aussi depuis quelques années la volonté d'offrir au public d'autres supports que le livre. Les CD audio, les vidéocassettes font désormais largement partie des supports proposés au public, même si les politiques en ce domaine diffèrent d'un département à un autre. On voit se dessiner l'implantation d'espaces multimédias, soutenus financièrement par des dispositifs de l'État et des départements.

1. La bibliothèque départementale de Touraine a édité un fascicule consacré à l'aménagement des bibliothèques rurales sous le titre : « Aménager une bibliothèque rurale : programme, équipement, mobilier, subventions ».

Une bibliothèque, c'est donc la mise à disposition de fonds diversifiés, et c'est aussi surtout l'animation d'un lieu qui n'est pas, et c'est ce qu'il faut souvent expliquer aux élus des communes rurales, un lieu destiné au seul stockage d'ouvrages. Plus encore, une bibliothèque est un lieu d'animation qui doit pouvoir accueillir un public diversifié et plus particulièrement un public peu mobile : les enfants seuls ou en groupe (écoles), les personnes âgées, par exemple. Toutes ces données, visant à en faire un espace multiservices à disposition de la population, ont complexifié l'organisation de la bibliothèque.

On observe pourtant fréquemment que, si les moyens d'investissement ne font pas défaut pour construire une bibliothèque et surtout pour l'aménager dans des locaux déjà existants, il est beaucoup plus difficile d'obtenir des moyens de fonctionnement à la hauteur des besoins des communes. Ces moyens de fonctionnement concernent bien entendu les acquisitions et le renouvellement des livres et autres supports au sein de la bibliothèque, mais aussi les moyens relatifs à l'animation de la bibliothèque par du personnel qualifié, ou du moins formé au travail en bibliothèque. On observe une

nette volonté de pérenniser l'action de la bibliothèque en recrutant des agents rémunérés. Même si les emplois que les élus souhaitent créer pour l'animation des bibliothèques relèvent surtout des emplois soutenus (emploi-jeune ou CES-contrat emploi solidarité-, CEC-contrat emploi consolidé), la tendance va plutôt dans le bon sens. Sur ce point, l'intercommunalité constitue un atout supplémentaire à la professionnalisation des personnels de bibliothèques.

Ces éléments indiqués en préambule pèsent lourd dans un projet de bibliothèque. On aura noté que la bibliothèque départementale – et plus généralement les départements – joue un rôle important dans la création de bibliothèques en milieu rural et sert d'appui aux politiques locales. Les élus sont généralement motivés par la mise en place de réseaux de bibliothèque, même s'ils ne l'expriment pas forcément de manière homogène, et, contrairement à une idée reçue, les lois de 1999 sur l'intercommunalité accompagnent fortement un mouvement en profondeur. Si la bibliothèque est ressentie beaucoup plus comme un projet local fort qui concerne l'ensemble d'une population – on constate qu'un projet mené de manière cohérente attire un nombre important d'habitants de la commune –, ce public fréquente d'autres bibliothèques dans un périmètre (urbain) proche, et justifie ainsi auprès des élus la notion d'intercommunalité. Pourtant, il s'agit souvent au départ de confirmer la bibliothèque comme bibliothèque publique, c'est-à-dire ne pouvant être remplacée par tel ou tel acteur de la commune qu'il soit individuel ou collectif (association, école, etc.)

Où, et comment ?

La question de la situation de la bibliothèque au sein de la commune se pose de manière cruciale, même si elle est beaucoup plus liée aux « écarts », c'est-à-dire aux populations

dispersées. Il est souvent judicieux de pouvoir situer la bibliothèque au centre même de la commune, bien que cette notion ne soit pas toujours évidente, si possible à proximité des lieux de vie (et pas uniquement des écoles), et surtout de la place du marché lorsqu'elle existe ou des commerces en général.

Un autre point essentiel est de sortir la bibliothèque de lieux fortement marqués, tels que l'école, ou la mairie, afin de ne pas la confondre avec tel ou tel service administratif ou scolaire. L'accessibilité du public doit faire l'objet de toute l'attention des concepteurs. On observe que c'est bien souvent dans les étages que les locaux sont disponibles. Et lorsqu'il en existe, en rez-de-chaussée, ils sont souvent attribués à une association ou à un groupe de pression, alors même qu'ils conviendraient mieux à l'aménagement d'une bibliothèque.

Les « dix commandements » des bibliothèques rurales

Pour la création d'une bibliothèque en milieu rural, on peut tout à fait se référer aux dix commandements qui avaient été formulés lors de la création de la grande bibliothèque à La Haye (en Hollande)² : la bibliothèque doit être flexible, compacte, accessible, extensible, variée, bien organisée, confortable en harmonie avec l'environnement, sûre et économique. Si l'on reprend un à un chacun de ces critères, on peut tout à fait les appliquer à la mise en espace d'une bibliothèque en milieu rural, ou, plus globalement, à celle d'une petite bibliothèque.

1. Flexible

Les espaces de la bibliothèque et la structure des bâtiments doivent être conçus de façon à permettre des adaptations visant à changer l'organi-

sation interne. Cela signifie notamment qu'il s'agit de se rapprocher au mieux d'une surface la plus décloisonnée possible. On se trouve en effet souvent en présence de lieux récupérés (logements d'instituteurs, presbytères), difficiles à agrandir du fait de murs porteurs, qui font obstacle à une mise en espace la plus large possible de la bibliothèque. Par ailleurs, les toilettes et escaliers (pour la circulation) doivent se situer en dehors de l'espace de la bibliothèque.

On peut aussi, à cette étape, s'interroger sur la surface de la bibliothèque, même si les normes nous ont enseigné que 100 m² sont le minimum au-dessous duquel ne s'applique plus le critère de 0,07 m² par habitant. La réalité est, en fait, que, souvent, dans de toutes petites communes, l'aménagement se fait dans des locaux inférieurs à 100 m². Quitte à déroger à de sacrosaints principes, il faut prendre en compte le progrès, en termes de surface et de projet, qui consiste à quitter un local trop exigü, ou à créer une bibliothèque là où il n'y en avait pas.

2. Compacte

Le chemin à parcourir d'un point à un autre doit être le plus court possible : pas de pas inutiles dans une petite bibliothèque. Ce point est à conjuguer fortement avec le suivant.

3. Accessible

On doit pouvoir passer de l'extérieur à l'intérieur du bâtiment, et de l'entrée à toutes les parties du bâtiment ou des espaces, grâce à une organisation faci-

lement compréhensible, nécessitant un minimum de signalisation.

4. Extensible

La conception et l'esthétique du bâtiment doivent permettre une croissance ultérieure, n'occasionnant qu'un minimum de perturbations sur le fonctionnement. Dans le cas de locaux « récupérés », l'existence de locaux proches dévolus à d'autres activités (salles de réunion, par exemple) permet d'envisager l'extension de la bibliothèque.

5. Variée

L'architecture doit favoriser la mise en valeur des collections et des autres services offerts, de façon à ce que le choix des usagers soit le plus libre possible, tant pour rechercher des livres ou autres médias, que pour butiner au milieu des collections, ou pour lire ou parcourir journaux et périodiques, ou encore pour étudier, etc.

2. Harry Faulkner-Brown, cité dans Nouvelles Alexandries : les grands chantiers de bibliothèques dans le monde, sous la dir. de Michel Melot, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 1996 (Bibliothèques), p. 190.

Les 5 espaces à définir dans une bibliothèque		
Espace	Usage	Aménagement mobilier
1. Accueil Prêt-retour des documents	Espace destiné à l'accueil et au conseil des usagers	Bureau de prêt et de conseils Fichiers des lecteurs Rayonnage de retour de documents Chariot de livres
2. Lecture adultes	Classement des collections pour adultes : ouvrages de fiction et documentaires	Rayonnages – éventuellement aménagement permettant la lecture (chauffeuses, tables et chaises)
3. Lecture jeunesse	Id. pour le public des enfants et des jeunes adolescents	Rayonnages, bacs à albums
4. Travail sur place	Permet la lecture et le travail sur place notamment des enfants et des adolescents	Ouvrages documentaires et de référence sur rayonnages Tables, chaises
5. Audiovisuel et multimédia	Écoute et visionnement sur place de CD, cassettes et vidéos, visionnement de cédéroms, accès Internet	Bacs et rayonnages, fauteuils équipés de casques Ordinateur positionné sur une table

6. *Bien organisée*

Les livres et autres médias doivent être disposés de telle sorte que l'utilisateur, qu'il soit jeune ou moins jeune, puisse y accéder facilement et en avoir communication aisément. La simplicité du mobilier est essentielle dans ce cas, ainsi que l'organisation des collections. Sur ce point, on insistera sur la nécessité de « désherber » régulièrement la bibliothèque pour n'y retrouver que les ouvrages réellement vivants. Il est souvent difficile de se libérer de dons, qui encombrer l'espace plus qu'ils ne servent la lecture publique.

7. *Confortable*

Pour promouvoir la bibliothèque, l'architecte Harry Faulkner-Brown préconise, par exemple, la régulation de la température et la bonne intensité de lumière, mesurée depuis le haut des étagères. Il n'est pas rare encore aujourd'hui que les locaux affectés à des petites bibliothèques ne soient pas chauffés – ou le soient mal!

8. *En harmonie avec l'environnement*

Pour la conservation des différents supports (livres, disques, microformes, films, etc.) par exemple, la

lumière doit être constante, le chauffage, la ventilation, le taux d'humidité et l'acoustique doivent être régulés en permanence et en fonction des données locales.

9. *Sûre*

Il doit être possible de prévenir des préjudices éventuels causés aux usagers et, également, de réduire la perte de volumes par un positionnement correct des bureaux.

10. *Économique*

La construction et la maintenance d'une bibliothèque doivent se faire à moindres frais.

Les espaces internes

Entrons maintenant dans la bibliothèque.

On peut considérer dans le local quatre à cinq espaces à définir (cf. tableau ci-dessus).

Rappelons aux « décideurs » trois principes pour réussir la bibliothèque :

1. *La bibliothèque est un organisme vivant.* C'est la raison pour laquelle les collections de livres devront être régulièrement renouvelées. L'acquisition et le renouvellement des collections procèdent d'une alchimie

subtile, qui doit prendre en compte les besoins quotidiens des usagers, les fonds de documents existants, la nécessité de ne pas surcharger la bibliothèque en ouvrages inutiles, etc. Avec cette attention régulière qui est un gage d'intérêt pour les lecteurs, on peut espérer toucher environ 20 % de la population.

2. *Il est impératif qu'un budget municipal soit voté* qui permettra d'acheter un minimum d'ouvrages pour la bibliothèque, un minimum de CD et cassettes pour la phonothèque, un minimum de vidéocassettes pour la vidéothèque. La règle de 10 F par habitant, appliquée par le Centre national du livre, est un minimum.

3. *Il faut que ce soit du personnel professionnel, ou bénévole spécialement formé à la gestion d'un tel établissement,* qui anime la bibliothèque. Car cela ne s'improvise pas, mais nécessite, au contraire, un minimum de connaissances pour évaluer les besoins du public de la commune, pour commander les ouvrages nécessaires à la lecture de tous, et, enfin, pour organiser la bibliothèque et l'animer.

Revenons sur les différents espaces.

L'accueil

L'espace réservé à l'accueil joue un rôle très important, dans la mesure où c'est là que va se produire le premier rapport avec le livre, ou les autres documents, c'est là que va se manifester la capacité de l'établissement à rendre les services que l'utilisateur a plus ou moins déterminés.

Plus encore que dans les grandes bibliothèques, l'accueil dans les petites bibliothèques est à la fois le lieu de rencontres à l'entrée du bâtiment et le lieu de gestion de la bibliothèque. Souvent c'est à l'accueil que vont se faire les opérations de prêt et de retour des ouvrages; c'est à l'accueil que les renseignements concernant les documents sont fournis aux usagers... Enfin, l'accueil, dans une petite bibliothèque, représente souvent le seul espace professionnel, même si le traitement des documents se fait, dans la mesure du possible, dans des locaux isolés du public.

L'accueil est un espace que l'on soignera particulièrement, car une ou deux personnes sont appelées à l'occuper en permanence. Outre une banque de prêt – on peut signaler que les banques de prêt classiques répondent souvent peu aux besoins d'une petite bibliothèque, car elles

occupent un espace trop important –, il convient d'avoir également à proximité un rayonnage destiné à la diffusion des réservations et à recevoir, éventuellement, quelques encyclopédies et dictionnaires, qui permettront au bibliothécaire de faire des recherches rapides.

Il est actuellement difficile de donner des conseils sur le mobilier consacré à l'accueil, car les petites bibliothèques sont souvent en phase d'informatisation, ou sur le point de s'informatiser dans un avenir proche. Un bureau avec retour, équipé d'un ou deux caissons, dont les tiroirs faciliteront le classement d'un certain nombre de documents de gestion de la bibliothèque, me semble le plus approprié.

Immédiatement à côté de cet espace, on trouvera les catalogues, si tant est que cette notion soit fondamentale dans la gestion d'une petite bibliothèque. Il m'apparaît plus important, en fait, de privilégier

toutes les fonctions de renseignements à l'utilisateur, et de ne pas polariser l'activité de la bibliothèque sur la constitution de catalogues.

Néanmoins, toutes les sources d'informations sur le fonds de la bibliothèque, ainsi que, désormais, la présence d'un ordinateur équipé d'un logiciel adapté à la gestion d'une bibliothèque et à son accès public (OPAC) ont leur place dans cet espace des petites bibliothèques.

On peut imaginer aussi un lien entre l'accueil et d'autres espaces souvent gérés de façon indépen-

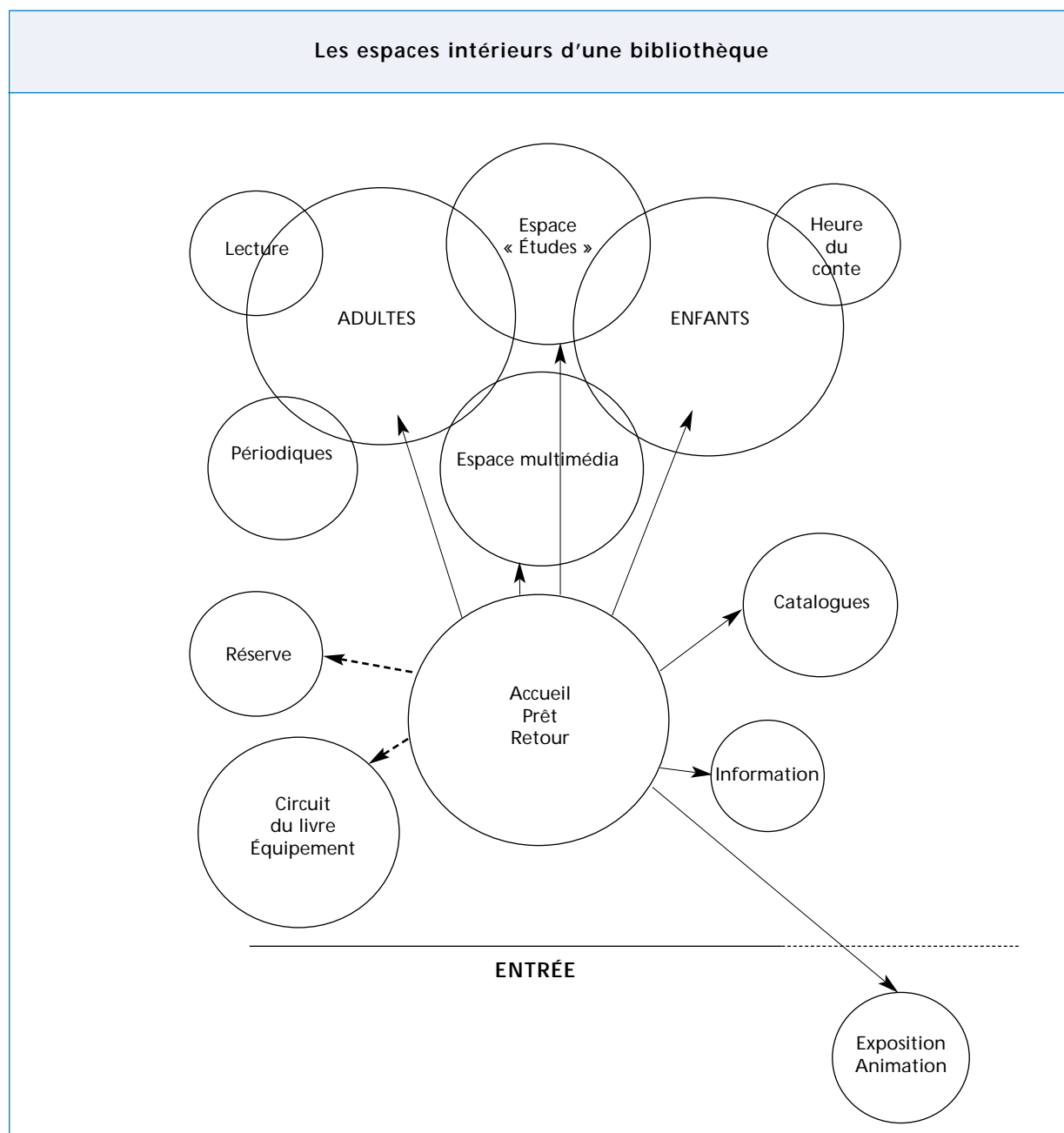
dante, et parfois intégrés aux bibliothèques : salles et zones de réunions, d'animations, d'expositions. Souvent, et c'est tout à fait utile et judicieux dans les petites communes, ces espaces sont associés à des lieux culturels. Dans cet esprit, il s'agit beaucoup plus de négocier auprès des décideurs une place suffisante pour la bibliothèque au sein même de cet ensemble, de manière à ce que la bibliothèque n'en soit pas l'élément faible

Nous avons vu précédemment que la disposition des lieux nécessitait le besoin de créer des zones les plus vastes possibles en fonction des surfaces disponibles.

Disposition des espaces

À partir de l'accueil, on peut décliner plusieurs espaces au sein de la bibliothèque, selon les publics à accueillir et les fonctions de la bibliothèque. Je pense qu'il faut laisser une certaine ouverture à l'organisation et la gestion de ces espaces, de manière à pouvoir les faire évoluer dans le temps. Ainsi, la création d'espaces multimédias nous a appris qu'il ne s'agissait pas simplement d'une zone de consultation, mais aussi d'animations,

L'espace
réservé
à l'accueil
joue un rôle
très important,
dans la mesure
où c'est là
que va se produire
le premier rapport
avec le livre



une zone qui utilise des matériels qui occupent de la place. On peut voir à l'étranger des bibliothèques en milieu rural qui ont tout à fait intégré les différents espaces de la bibliothèque, tout en les individualisant par des rayonnages en épis, qui permettent, le cas échéant, d'agrandir ou de rationaliser l'organisation des services.

On peut donc imaginer des espaces en fonction des publics – « adultes », « enfants » –, en fonction

des différents supports diffusés – on trouvera ainsi un espace multimédia qui intégrera le cas échéant la sonothèque, la documentation, ces deux dernières zones étant effectivement liées beaucoup plus à la diffusion de différents supports d'informations et de communication qu'aux fonctions exercées par la bibliothèque.

Dans une petite bibliothèque plus encore peut-être que dans d'autres établissements, il faudra prendre soin

du détail, en soignant particulièrement l'organisation des rayonnages. À cette étape de l'histoire des bibliothèques en milieu rural, nous commençons enfin à intéresser sérieusement les acheteurs à la conception d'une présentation des collections sur un mobilier adapté à la gestion d'une bibliothèque. La génération précédente avait vu de nombreuses bibliothèques bricolées à partir de quelques planches, et ce

mobilier était souvent inadapté à la gestion de la bibliothèque et à l'organisation des collections, quelle qu'en soit l'importance.

On ne soulignera jamais assez combien il est fondamental d'avoir des rayonnages modulables, c'est-à-dire où l'on puisse déplacer les étagères ou modifier leur écartement, un mobilier qui accepte des étagères solides, qui, chargées d'à peine quarante livres, ne forment pas une flèche dangereuse. On prendra soin d'indiquer, même lorsque la bibliothèque est aménagée et les étagères construites par des artisans locaux, combien il est important d'avoir des « joues » sur les étagères et une butée arrière. Ces petits détails sont importants. On veillera également à la hauteur des rayonnages, afin qu'ils ne soient pas trop hauts pour les enfants, et à la répartition des collections sur les étagères pour leur donner une bonne visibilité et en permettre un accès aisé. Ces notions peuvent sembler un peu ridicules en l'an 2000. Néanmoins, la discussion au quotidien permet de prendre la mesure de ces évidences dans la gestion des petites bibliothèques.

Le traitement des espaces et l'organisation des collections en fonction des publics seront bien entendu différents suivant que l'on dispose d'un local de 100 m² ou de 500 m², même s'il y a des convergences entre ces deux types de bibliothèques. Dans l'hypothèse d'un local d'une surface supérieure à 100 m², l'accessibilité des personnes âgées sera un point fort, car il est difficile d'envisager de leur faire monter les escaliers. Même lorsque cela leur est possible, cela représente un handicap à la lecture.

En milieu rural, les bibliothèques départementales de prêt jouent un rôle important en aidant les concepteurs de la bibliothèque à organiser des espaces où l'on a tendance à vouloir trop charger les rayonnages aux dépens d'une présentation claire, ordonnée. Cela pose, au-delà de l'aménagement lui-même, la question de la gestion des collections, du désher-

bage et des dons, qu'il ne faut pas accepter en trop grandes quantités, sous peine, comme on l'a déjà dit, d'occuper trop de place dans la bibliothèque.

La gestion de certains espaces relève aussi des missions assignées à la bibliothèque. Ainsi en va-t-il pour la documentation. Ce lieu devra, en effet, permettre au public, et plus particulièrement au jeune public, d'accéder à des collections de documentaires, ou encore de préparer des exposés, etc. Le risque est de vouloir trop charger cet espace de manière à accueillir un nombre important d'enfants et de jeunes, transformant ainsi la bibliothèque publique en bibliothèque centre documentaire (BCD). L'équilibre entre BCD et BR (bibliothèque relais) n'est pas facile à trouver, mais il est important de ne pas transformer la bibliothèque en salle de classe, où tous les enfants d'une classe seraient présents en même temps. On se contentera donc de quelques tables et chaises qui répondent à un besoin ponctuel du public à des fins documentaires, mais on conjuguera cet espace avec les autres espaces de lecture, dont, pour les enfants, un espace libre avec moquette, poufs, coussins, et podiums le cas échéant, et, du côté des adultes, quelques chauffeuses permettant une lecture assise.

Une évolution importante

Nous avons, à travers ces quelques lignes, essayé de donner un certain nombre de repères techniques pour l'aménagement d'une bibliothèque en milieu rural. Néanmoins, on se rend compte que l'aménagement lui-même n'est pas, et loin de là, un problème seulement technique et que c'est l'occasion pour une commune d'aborder une réflexion plus en pro-

fondeur sur l'existence, le rôle même de la bibliothèque. C'est souvent la première occasion de rencontre, parfois la seule, entre des élus, des animateurs potentiels de la bibliothèque, de la bibliothèque départementale, et d'autres décideurs et financeurs (issus de la Direction régionale des affaires culturelles, des Régions, ou de la Caisse d'allocations familiales). La bibliothèque départementale joue un rôle important à cette étape tant dans l'aménagement que dans la définition des objectifs de la bibliothèque.

Depuis ces dix dernières années, on constate une évolution importante et constante de l'aménagement des bibliothèques, où l'on passe souvent d'un placard à une vraie bibliothèque – que ce soit une petite bibliothèque aux surfaces réduites ou une bibliothèque qui respecte les normes. Il s'agit là d'un mouvement d'ampleur, accompagné financièrement par l'État dans le cadre du concours particulier à l'attention des bibliothèques et surtout des Départements (et parfois, mais rarement, des Régions), qui n'hésitent pas à investir fortement sur la création et l'animation des bibliothèques.

Ce rôle nouveau des Départements est géré principalement par les bibliothèques départementales et ne saurait se limiter à un rôle purement administratif de gestion de dossiers financiers des bibliothèques car, si le financement lui-même représente *de facto* un atout pour le développement de la lecture publique, il s'agit là d'un moment privilégié et, comme nous l'avons vu, unique, de réflexion sur la vie culturelle de la commune. Il est bon de ne pas le rater!

Février 2000

Il est important
de ne pas
transformer
la bibliothèque
en salle de classe